



# Rapport d'activité

*Direction Régionale  
des Affaires Culturelles  
Pays de la Loire*



20  
21



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Intro- duction

Les Pays de la Loire, région dynamique sur les plans économique et démographique, compte 38 millions habitants dont 31% ont moins de 24 ans. Ce territoire, à dominante rurale, est néanmoins doté d'un réseau urbain équilibré (une métropole, 2 agglomérations de plus de 300 000 habitants, 4 agglomérations de plus de 100 000 habitants).

**Au niveau culturel, cette région, dynamique, est fortement attractive** et dispose de forts atouts :

**Une présence de nombreux artistes et acteurs** dont certains de premier plan (ensembles et compagnies de renommée internationale comme Non Nova, la Machine et les Arts Florissants) ;

**Un réseau de labels, d'appellations et de lieux culturels important :**

- 5 scènes nationales, 10 centres de création (1 centre dramatique national, 2 centres chorégraphiques nationaux, 1 orchestre national, 1 opéra, 1 fonds régional d'art contemporain nouvelle génération, 1 centre national de création musicale, 2 centres d'art contemporain d'intérêt national, 8 scènes conventionnées, 7 scènes de musiques actuelles, 29 équipes artistiques compagnies conventionnées, 6 pôles régionaux soutenus à divers titres par la DRAC (musiques actuelles, livre, spectacle vivant en

préfiguration, arts visuels, cinéma), un ensemble de lieux intermédiaires (scènes spécialisées, ateliers de fabrique artistique) ;

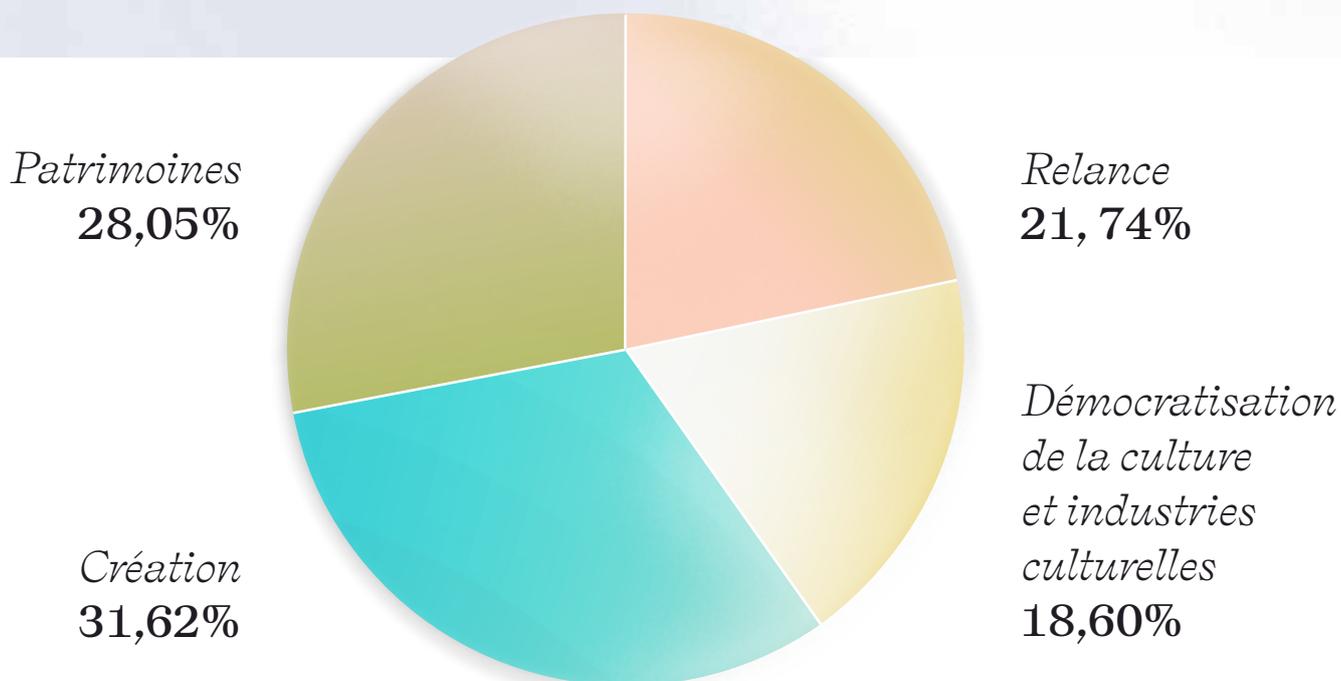
**Un réseau important d'établissements d'enseignement supérieur** culture avec notamment 3 EPCC dont 2 sont à dimension interrégionale : école des Beaux-Arts Tours-Angers-Le Mans (TALM) et le Pont Supérieur, l'École Supérieure des Beaux-Arts de Nantes Saint-Nazaire, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes, une école supérieure attachée au centre national de danse contemporaine d'Angers, et l'Institut technologique européen des métiers de la musique.

Un riche **domaine patrimonial** avec un réseau de 12 territoires conventionnés « art et histoire » ; 2149 monuments protégés, 16 339 objets mobiliers protégés, 61 édifices labellisés architecture contemporaine remarquable, 53 musées labellisés musées de France ;

**Des intercommunalités qui développent des politiques culturelles à l'échelle de leur territoire** (70 communautés de communes ou d'agglomération sur 1272 communes en 2018), facteur potentiel de développement notamment pour l'EAC avec un mouvement de transfert des équipements culturels qui s'amorce (Nantes, Laval).

# Budget total DRAC 2021 exécuté : 58 522 275€

Patrimoines	16 416 572
Création	18 502 509
Démocratisation de la culture et industries culturelles	10 881 934
Relance	12 721 260
<b>Total</b>	<b>58 522 275</b>



# Chiffres clés 2021

1 227 projets subventionnés

1494 en fonctionnement dont 14 bourses

233 en investissements

1000 bénéficiaires de subventions

6 contrats territoire-lecture et 3 contrats  
départementaux lecture itinérance

34 contrat locaux d'éducation artistique  
et culturelle ou projet culturel de territoire  
ou convention de développement culturels  
couvrant 39 territoires.

# Patrimoines

## Budget

En 2021, l'État a consacré 16,42 M€ contre 14,58 M€ en 2020 au domaine du patrimoine.

## Répartition des crédits patrimoine par action

Patrimoine monumental	13 617 883
Architecture	571 947
Patrimoine des musées de France	596 802
Patrimoine archivistique et célébrations nationales	54 113
Acquisitions et enrichissement des collections publiques	89 685
Patrimoine archéologique	1 486 143
	<b>16 416 573</b>

## Chiffres clés

**2149** monuments historiques

**16 339** objets mobiliers classés ou inscrits

**21** jardins remarquables

**12** Villes et Pays d'art et d'histoire

**61** édifices labellisés architecture contemporaine remarquables

**53** musées de France



# Archéologie

La DRAC a mobilisé, en 2021, 1 486 143€ pour l'étude, la conservation et la valorisation du patrimoine archéologique dans la région. Malgré un contexte sanitaire encore difficile cette année, l'actualité de la recherche d'archéologie préven-

tive, préalablement aux travaux d'aménagement, a été particulièrement riche en découverte avec notamment la fouille inédite de deux ports l'un antique à Rezé (44) et l'autre médiévale à Talmont-Saint-Hilaire (85).

## Chiffres clés

Opérations d'archéologie programmées	<b>31</b>
Dossiers d'urbanisme reçus	<b>2347</b>
Prescription d'archéologie préventives	<b>315</b>
dont Diagnostics	<b>276</b>
dont Fouilles	<b>39</b>
Opérations d'archéologie préventive réalisées	<b>233</b>
dont Diagnostics	<b>200</b>
dont Fouilles	<b>33</b>

### Archéologie préventive

Les opérations archéologiques préventives sont inégalement réparties sur le territoire régional. Elles concernent à la fois les milieux ruraux et urbains. Leur nombre est plus élevé dans les départements de la Loire-Atlantique, Vendée et Maine-et-Loire.

Le SRA a prescrit et réalisé le contrôle scientifique et technique de 250 opérations dans le cadre de l'archéologie préventive liée aux opérations d'urbanisme aux travaux d'aménagement du territoire en 2021. La superficie diagnostiquée atteint les 627 hectares.

### La recherche archéologique

La DRAC apporte son soutien à une trentaine de projets de recherche parmi lesquels le projet collectif d'intérêt national de recherches sur l'enceinte romaine du Mans. La DRAC a poursuivi le financement et le contrôle scientifique et technique de l'étude de l'agglomération et du sanctuaire gaulois d'Allonnes (49).

L'aide à la publication scientifique et à la diffusion des connaissances auprès du grand public a poursuivi sa montée en puissance. La DRAC a soutenu tant scientifiquement que financièrement des organisations de colloques scien-

tifiques, de publication de thèse, des ouvrages scientifiques... La part État s'est élevée à 90 000€.

### Centre de conservation et d'étude des collections

La DRAC développe une politique de gestion des biens archéologiques mobiliers avec la poursuite de plusieurs chantiers des collections, notamment avec le conseil départemental du Maine-et-Loire. Un projet de construction d'un centre de conser-

vation et d'études (CCE) à dimension régionale au Mans a été initié en 2020. Il viendra rejoindre ceux de la Mayenne et du Maine-et-Loire.

Cette année les collections archéologiques sous la responsabilité de la DRAC ont été sollicitées pour des prêts dans le cadre d'exposition d'intérêt nationale et internationale comme « Gaulois et Romains de Vendée » à l'Historial de la Vendée ou « Le mystère Mithra. Plongée au cœur d'un culte romain » au musée royal de Mariemont (Belgique).



## Fouille d'archéologie préventive à Talmont-Saint-Hilaire (85)

*Prescrite par l'État (DRAC Pays de la Loire), l'opération menée par l'Inrap*

*au cœur de Talmont-Saint-Hilaire (Vendée) précède la construction du siège de la Communauté de Communes de Vendée Grand littoral. Situé au pied du château, ce chantier couvre 2500 m<sup>2</sup> et près de 3 m de stratigraphie ; la fouille a permis pour la première fois d'as-*

*socier l'étude d'un château et d'un port médiéval. Le contexte humide a permis la conservation de matériaux organiques (bois, graines, cuir...) très souvent disparus des terrains de fouilles. Les aménagements portuaires en bois sont ainsi intacts, permettant l'étude de l'organisation des espaces navigables, des berges de différents canaux, des espaces de déchargement, de stockage ou de redistribution des marchandises. Leur analyse par dendrochronologie permettra de préciser la chronologie du site de manière très fine. Elle*

*favorisera la compréhension architecturale et structurelle de ces aménagements. La mise en évidence de traces d'outils constituera par ailleurs une source précieuse pour documenter les méthodes de construction et les pratiques artisanales. Le chantier a également livré un mobilier abondant et d'une grande variété, témoignant de la vie quotidienne des habitants sur une période clé de l'histoire de l'agglomération portuaire. Elle révèle ainsi un pan essentiel de l'histoire de la ville de Talmont-Saint-Hilaire.*

## Fouille d'archéologie préventive à Rezé (44)

*Prescrite par l'État (DRAC des Pays de la Loire), une opération d'archéologie préventive en centre-ville de Rezé a permis aux archéologues de mettre au jour notamment les vestiges d'aménagement de quais portuaires de l'agglomération antique de Ratiatum, daté des I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècle après J.-C. Enfouis pendant près de 2000 ans dans un milieu humide*

*propice à leur préservation, les poutres et autres pièces en bois ont été retrouvées dans un état de conservation remarquable.*

*Situé en bordure d'un ancien bras de la Loire aujourd'hui disparu, les archéologues ont retrouvé les plates-formes techniques de chargement et déchargement des quais sous la forme de murs et de caissons de*



*poutres de bois et de dalles de schiste. Les relevés minutieux vont permettre l'étude de l'architecture de bois, des techniques d'assemblage (tenon et mortaise, mi-bois, clous...) ainsi que l'étude des nombreuses traces laissées par les charpentiers (traces*

d'outils, marques, estampilles...). Ces découvertes s'inscrivent dans un secteur déjà exploré au 19<sup>e</sup> siècle et lors de fouilles programmées du

quartier de Saint-Lupien soutenues scientifiquement et financièrement par la DRAC. Les résultats de cette opération viennent ainsi enrichir nos

connaissances sur les ports antiques et ils feront l'objet d'une valorisation au sein du Chronographe.

## Musée

L'État a soutenu à hauteur de 2 596 802€ les actions des musées de la région (dont 2M€ au titre du plan de relance, attribués au musée Dobrée à Nantes et au musée municipal de La Roche-sur-Yon).

### Chantiers de rénovation des musées

La DRAC a poursuivi en 2021 sa stratégie d'accompagnement équilibré de petites opérations territoriales et de grands chantiers plus ambitieux, afin d'accompagner les investissements dans les musées territoriaux et soutenir le dynamisme régional dans ce domaine. Une quinzaine de projets étaient en cours d'accompagnement. L'année 2021 a été marquée par l'achèvement de la restauration du sous-marin Espadon, rattaché à l'écomusée de Saint-Nazaire.

### Aide aux projets

L'aide aux projets s'élève à 212 793€, (53 637€ ont également été attribués à des



opérations incluant des musées dans le cadre de l'appel à projets PNV).

### Enrichissement et restauration des collections

L'aide à la restauration et à l'enrichissement des collections se sont maintenus à un niveau élevé, la demande des musées restant forte. La part État du FRAR s'est élevée à 88 548€ (incluant l'aide de l'État au musée d'art moderne de Fontevraud, dépendant de la Région). Le soutien de l'État aux acquisitions s'est élevé à 90 477€.

**Autres aides aux projets versées aux musées sur le plan de relance : 79 060€.**

## Monument historique

La DRAC a mobilisé 13.6 M€ pour la restauration et la valorisation des monuments historiques

### Plan de relance

1 480 000€ ont été affectés à des monuments n'appartenant pas à l'État :

- 648 231€ pour la 1<sup>ère</sup> tranche de restauration des toitures et façades sur rue de l'église St-Laurent de Baugé-en-Anjou (Maine et Loire),

- 614 296€ pour la 1<sup>ère</sup> tranche de réfection des façades et la consolidation des structures de la maison d'Adam à Angers (Maine et Loire),  
- 217 473€ pour la 1<sup>ère</sup> tranche de restauration des ouvertures, du clocher et du chevet de l'église paroissiale de Cossé-en-Champagne (Mayenne).

Le Plan de relance a également financé des travaux sur les vitraux et maçonneries des chapelles du chevet de la cathédrale Saint-Pierre et Saint-Paul à Nantes (Loire-Atlantique) lancés

au début de l'année 2021. Leur coût s'est élevé à 520 000€. Les travaux ont été réceptionnés en juillet 2021.

La DRAC a poursuivi l'**exécution de la restauration des monuments inscrits dans la convention État-Région 2015-2020 (hors CPER)** sur les sites de Guérande, Saumur, La Chapelle Launay ainsi que les grands chantiers entrepris à l'abbaye royale de Fontevraud.

Les travaux sur monuments historiques appartenant à des propriétaires publics et privés

ont été subventionnés pour un total de 6,5 M€. Quelques opérations emblématiques :

- Nantes – Restauration de la grue noire – montant travaux 1 400 000€ – subvention de 210 000€
- Cossé-en-Champagne - Restauration des ouvertures, du clocher et du chevet de l'église paroissiale – montant travaux 480 000€ – subvention de 336 000€, dont 217 473€ dans le cadre du plan de relance et 26 721€ au titre du fonds incitatif et partenarial.



## Cathédrale de Nantes

voûtes. Depuis, les accès et travaux sont conditionnés par le respect d'un protocole d'entrée et de sortie très précis et le port d'un équipement spécifique plomb est obligatoire.

Depuis le jour de l'incendie et la fin 2021, **1 742 252€** ont été engagés par la DRAC répartis comme suit :  
2020 : 812 252€  
2021 : 930 000€

En 2021, les travaux suivants ont été réalisés :

Déblaiement, tri et évacuation des débris et vestiges (décembre 2020-février 2021) : l'incendie avait généré un amoncellement important de débris (bois calciné, métal fondu, débris de vitrail, pierres, etc). Leur retrait constituait un préalable à toute intervention de restauration et a donc été programmée en urgence.

Dépose partielle et dépollution de l'orgue de chœur (été 2021) : la partie instrumentale de l'orgue de chœur a été déposée, dépolluée et évacuée hors de la cathédrale.

L'incendie du 18 juillet 2020 a engendré de nombreux dégâts dans la cathédrale.

Une importante **pollution au plomb** a été rapidement détectée dans la cathédrale, causée par la combustion des tuyaux de l'orgue. Tout l'intérieur du monument est touché, y compris les élévations et les

## Cathédrale d'Angers : une galerie contemporaine signée Kengo Kuma

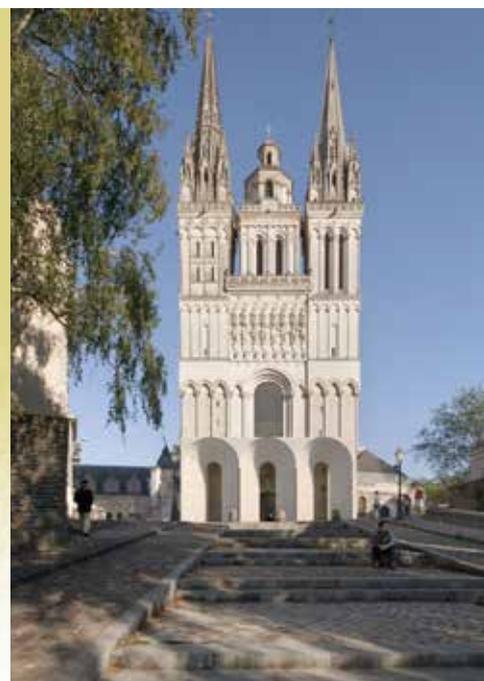
Le projet de construction d'une galerie contemporaine devant la façade occidentale de la cathédrale d'Angers a été confié après concours fin 2020 à l'agence Kengo Kuma And Associates.

L'année 2021 a été consacrée aux phases d'avant-projets et aux phases préparatoires. Ainsi, 960 000€ ont été affectés en 2021 répartis dont 373 800€ pour le marché de maîtrise

d'œuvre de la construction neuve et 580 000€ seront consacrés aux travaux de restauration des parties basses de la façade de la cathédrale sous la direction de l'ACMH.

Ces travaux débuteront en mars 2022 pour s'achever en octobre 2022.

Cette phase sera suivie des fouilles archéologiques préventives puis de la construction proprement dite. »



## Archives

La DRAC a soutenu trois services municipaux d'archives et des associations pour leurs opérations de numérisation d'archives papier ou audios. Deux opérations de valorisation d'archives par le biais d'une journée d'études en archivistique et d'une publication ont aussi été soutenues. Dans le cadre de l'appel à projet Archivages numériques en territoire (ANET), une subvention a été renouvelée au profit des archives départementales du Maine-et-Loire pour la poursuite de son projet d'archivage électronique ARCH-e-LOIRE.

### **Appel à projet programme de numérisation et de valorisation des contenus culturels**

En 2021, Les politiques de numérisation et de diffusion des collections des musées et des services d'archives sont renforcées grâce au soutien apporté à dix-huit nouveaux projets, dont celui de numérisation des procès verbaux des conseils municipaux de Saint-Nazaire, de la création de podcasts culturels à destination de jeunes publics par le festival Petits et grands, ou encore la modélisation de la nouvelle scène de spectacle de Fuzz'Yon.

## Architecture

La DRAC a financé les actions de soutien à l'architecture à hauteur de 571 947€.

On peut retenir parmi ces actions le soutien aux structures de diffusion de la culture architecturale réunies au sein du groupement Plan 5.

Un dossier illustrant l'activité des unités départementales de l'architecture et du patrimoine est celui de la restauration du sauvetage d'une maison à pan de bois du 17<sup>e</sup> au Croisic.

Située à l'angle de la rue de Bretonnie, et de la rue du Pont de Chat, ce bâti repéré comme

Les mises à disposition de contenus culturels numériques soutenus sont au nombre de huit parmi lesquels une visite virtuelle d'exposition par le musée d'arts de Nantes, l'acquisition d'un système informatisé de gestion des collections commun aux trois musées des Marais salants, de Guérande et Bernard, ou encore la création d'un logiciel de réalité virtuelle autour des grands personnages lavallois et des grandes phases évolutives de la ville, Laval.

### **Patrimoine culturel immatériel**

En 2021, quatre axes en matière de PCI ont continué à bénéficier du soutien de la DRAC : la collecte de fonds sonores par l'association Dastum, l'étude préalable à la patrimonialisation du carnaval de Nantes pour l'association NEMO, la sauvegarde du savoir-faire chaudiériste du marais breton vendéen par le musée du Daviaud et deux publications de la nouvelle association Cronos relatives au PCI hospitalier et aux arbres patrimoniaux.



Remarquable au plan réglementaire du Site Patrimonial Remarquable (SPR) du Croisic, est l'une des rares maisons en pan de bois du 17<sup>e</sup> siècle.

Marquée par des dégradations de sa structure porteuse, à l'occasion de travaux initiés en 1960,

« Tycoz » a été acquise en 2017 par M. et Mme Azalbert. Soucieux de sa préservation, et de sa mise en valeur, un projet de réhabilitation d'envergure comprenant la réfection du clos-couvert et une partie de l'intérieur a été entrepris en 2021 par Claudie Chupin, Architecte du Patrimoine de l'Agence Antak, Nantes.

Ce dossier n'aurait pu aboutir sans les aides et subventions de la DRAC au titre des Abords \_ SPR, de la Mairie du Croisic, et de la Fondation du Patrimoine.



## Les Villes et Pays d'art et d'histoire



L'année 2021 est marquée par la signature de la douzième convention Art et Histoire de la région. En effet, la ville de Saint-Nazaire intègre le réseau national des villes et pays d'art et d'histoire. Ce douzième territoire détenteur de ce label national, met en œuvre, dans le cadre d'une convention signée avec l'État, un projet à l'attention de tous qui valorise le patrimoine dans sa grande diversité notamment l'architecture du 20<sup>e</sup> siècle et le patrimoine industrialo-portuaire.

les « Ville ou Pays d'art et d'histoire » en Pays de la Loire (Nantes, Guérande, Saint-Nazaire et le pays du vignoble nantais en Loire-Atlantique, Angers et Saumur en Maine-et-Loire, Laval et le pays Coëvrons-Mayenne en Mayenne, Le Mans, le pays du Perche sarthois et le pays de la vallée du Loir en Sarthe, Fontenay-le-Comte en

Vendée) ont fait l'objet d'un soutien technique et financier de la DRAC sur une grande majorité de leurs actions pour un montant total de 238 500€.

On peut citer comme actions soutenues, les visites estivales des quartiers de Nantes, l'exposition en plein air de lancement de la convention ville d'art et d'histoire de Saint-Nazaire, l'exposition temporaire sur les travaux de la cathédrale d'Angers au Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine d'Angers, des actions dédiées à l'accessibilité de l'offre à Guérande, le développement de l'action éducative au Mans, les actions de médiation à l'attention des habitants dans le pays du Perche sarthois et le Vignoble nantais.

# Création

## Budget

L'État a soutenu la création (spectacle vivant et arts plastiques) en Pays de la Loire à hauteur de 21 930 75€ en 2021, soit 18,5 M€ dans le cadre de son budget ordinaire et 3,4 M€ au titre du plan de relance.

## Répartition du budget par action

### *Soutien à la création, à la production et à la diffusion du spectacle vivant.*

16 928 259€, dont :

- 15 860 759€ au titre des crédits courants de la DRAC,
- 355 000€ au titre du plan théâtres,
- 180 000€ au titre du plan de relance,
- 353 000€ au titre du fonds exceptionnel d'aide aux festivals,
- et 179 500€ au titre d'une enveloppe exceptionnelle d'aide à l'investissement pour du petit matériel.

### *Soutien à la création, à la production et à la diffusion des arts visuels.*

1 574 250€ dont :

- 1 369 250€ au titre des crédits courants de la DRAC,
- 71 000€ d'aide exceptionnelle à la captation,
- 6 000€ au titre du fonds exceptionnel d'aide aux festivals
- et 128 000€ d'aide à l'investissement pour les structures.

## Chiffres clés

### 10 centres de création

- le Centre dramatique national Le Quai d'Angers  
Angers Nantes Opéra
- le Centre chorégraphique national de Nantes
- le Centre National de Danse Contemporaine d'Angers
- l'Orchestre national des Pays de la Loire

le Fonds régional d'art contemporain des Pays de la Loire

le Centre national de création musicale Athénor

le centre culturel de rencontres Les Arts Florissants - William Christie

le Centres d'art contemporain d'intérêt national du Carré  
à Château-Gontier et celui du Grand Café à Saint-Nazaire.

## 5 scènes nationales

le Lieu Unique,  
le Théâtre de Saint-Nazaire,  
Les Quinconces-l'Espal au Mans,  
le Grand R à la Roche-sur-Yon  
et le Carré de Château-Gontier.

## 8 scènes conventionnées d'intérêt national

la Soufflerie,  
l'Entracte,  
le Théâtre Onyx,  
le Théâtre de Laval,  
le TU,  
le Grand T,  
Scène de Pays - Mauges Communauté,  
le théâtre de l'Éphémère.

## 7 scènes de musiques actuelles

Stereolux,  
le VIP,  
le Pannonica,  
le Chabada,  
le 6PAR4,  
Superforma,  
le Fuzz'Yon

## 29 compagnies conventionnées

**Différents lieux non labellisés  
soutenus par l'État :**  
**la Bouche d'Air, le Nouveau  
Pavillon, Europajazz,  
Transfert ou encore Trempo**

### **Plan de relance pour le spectacle vivant et les arts visuels**

Dans le cadre des mesures sectorielles portées par le ministère de la Culture, en complément des aides transversales de l'État dont le secteur de la culture et de la création a pu bénéficier pour faire face à la crise sanitaire, la DRAC a mis en œuvre, en 2021, le premier volet d'un plan de relance consacré au spectacle vivant et aux arts visuels, qui sera poursuivi en 2022.

À cet effet, une enveloppe de 2,67 M€ pour le spectacle vivant et une enveloppe de 68 750€ pour les arts visuels ont été mobilisées.

Pour le spectacle vivant, la démarche a poursuivi trois objectifs :

- conforter les outils régionaux de création et de diffusion que sont les labels et les différents réseaux
- préserver l'écosystème en place par un travail de fond avec les équipes

- ouvrir le soutien sur des critères principalement économiques à des équipes et à des lieux non aidés jusqu'à présents sur la création.

Ainsi, 57 lieux (labels, réseaux de salles conventionnées, lieux identifiés comme AFA ou lieux intermédiaires recevant un soutien régulier de la DRAC) ont présenté des projets nouveaux permettant de participer à la relance de leur activité dans tout le territoire régional pour un montant global d'aides de 1 080 070€.

75 équipes sur les trois esthétiques musique, théâtre et danse, aidées au projet, à la structuration ou conventionnées par la DRAC depuis 2018 ont été soutenues à hauteur de 861 150€.

En complément de ces mesures destinées aux acteurs déjà soutenus par la DRAC, un dispositif exceptionnel a été mis en œuvre, ouvert aux lieux et aux équipes artistiques non aidés jusqu'à présent par la DRAC.

Dans ce cadre, deux appels à projets ont permis d'apporter un soutien à 134 équipes pour un montant total de 634 658€ sur les trois esthétiques et à 7 projets de résidences dans des petits lieux de diffusion musicale pour un montant total de 94 122€. Pour ce dernier appel à projets, 25 lieux avaient été sollicités, repérés grâce un travail en collaboration avec le pôle régional des musiques actuelles.

Pour les arts visuels, 50 000€ ont été attribués au FRAC pour une aide aux acquisitions et 18 750€ destinés à 3 structures locales pour des projets spécifiques.

Dans le cadre du volet investissement orienté vers la transition écologique, 4 équipements labellisés du spectacle vivant ont bénéficié d'une enveloppe de 509 500€ afin d'acquérir des équipements techniques et scéniques, permettant de moderniser les équipements courants dans un objectif de développement durable et de meilleure performance énergétique.



### **Insertion professionnelle**

Une attention particulière a été portée, dans la mise en œuvre du plan de relance en faveur du spectacle vivant, à l'insertion professionnelle des jeunes diplômés. Quatre dossiers ont été construits quasi exclusivement autour de cette thématique. Un montant de 107 500€ leur a été versé, auxquels s'ajoutent des montants supplémentaires pour des projets n'étant pas spécifiquement destinés à l'insertion professionnelle.

### **Emploi : Le COREPS**

Dans le contexte de la crise que traverse la culture, et en particulier les secteurs du spectacle vivant et enregistré, un Comité régional des professions du spectacle (COREPS) a été instauré à l'initiative commune de l'État et de la Région. Il s'agit d'une instance de dialogue social regroupant les pouvoirs publics (État et collectivités territoriales) et les organisations d'employeurs et de salariés du spectacle vivant et de l'audiovisuel (secteurs public et secteur privé), et associant divers organismes sociaux et les pôles régionaux des champs professionnels concernés. C'est un lieu de débat, de concertation, d'alerte, de veille et de préconisations. Deux réunions ont été organisées en 2021 co-présidées par le Préfet de région et la vice-présidente du Conseil régional.

### **Structuration des acteurs**

La DRAC apporte son soutien à deux schémas d'orientation pour les arts visuels (SODAVI),

dont l'un en partenariat avec la DRAC Normandie, dans la perspective de développer et structurer la filière des arts visuels et des métiers d'art, en lien avec les collectivités territoriales.

La DRAC a signé avec le Centre National de la Musique, le Conseil Régional des Pays de la Loire, et le Pôle de coopération des acteurs pour les musiques actuelles en Pays de la Loire, un contrat de filière pour les musiques actuelles. En 2021, les 3 appels à projets ont été reconduits pour une troisième année : « diversité musicale sur les territoires », « promotion des artistes émergents », « coopérations professionnelles ». Il a été décidé d'augmenter l'enveloppe globale pour la porter à 150 000€. 37 projets ont obtenu un financement.

Quatre compositrices et compositeurs ligériens ont pu être repérés, suivis, conseillés, grâce au soutien du dispositif national d'« aide à l'écriture d'une œuvre musicale originale ».

## CNAREP

Les crédits dédiés au Centre national des arts de la rue et de l'espace public (CNAREP), qui a fait l'objet d'une liquidation le 14 décembre 2020, ont permis d'une part d'assurer un soutien aux structures jusqu'alors accompagnées par le CNAREP, pour un montant total de 120 000€, et d'autre part de mettre en œuvre un appel à projets, doté de 153 000€, au bénéfice de 17 porteurs de projets (associations ou collectivités). La procédure d'attribution du label CNAREP vers une nouvelle structure régionale est en cours et devrait aboutir en 2022.

## Pôle national du Cirque

2021 a vu la confirmation de l'attribution du label Pôle National du Cirque à la Cité du Cirque du Mans qui devrait aboutir à une labellisation prochaine. Par ailleurs, le ministère de la Culture a confirmé en fin d'année la création d'un troisième label dans le champ de la création, le centre national de la marionnette, qui devrait être attribué au Théâtre de Laval.

# Démocratisation culturelle

En 2021, 6 731 785€ ont été consacrés à la priorité du ministère de la Culture en matière de démocratisation culturelle. Cet investissement s'est fait en lien étroit avec les collectivités territoriales et sur des axes précis : éducation artis-

tique et culturelle, contractualisation avec les territoires, politique de la ville et dispositifs en direction de publics spécifiques (culture-justice, culture-santé ou culture-handicap).



## Dispositif été culturel 2021

850 000€ attribués à 60 structures culturelles, dans le cadre

de l'été culturel, pour 1150 artistes mobilisés en Pays de la Loire

## Chiffres clés

### *Éducation Artistique et Culturelle*

Nombre d'ateliers artistiques 2021-2022 en collège et lycée financés par la DRAC et le Rectorat : **94 en collège et 41 en lycée**

Nombre de structures de diffusion du spectacle vivant développant des jumelages avec des établissements scolaires financés par la DRAC : **8 (4 SN, 1 SCIN, 1 CNCM, 1 CDN et 1 CCN)**

Nombre d'enseignements de spécialité « art » financés par la DRAC : **14 (7 en théâtre, 5 en cinéma et 2 en danse)**

### *Éducation aux médias et à l'information*

Nombre d'actions EMI financées par la DRAC : **28**

Public concerné : **7 370 personnes environ dont 75 % de jeunes (doublement des bénéficiaires)**

Nombre de résidences de journalistes financées par la DRAC : **2 (Communauté de communes du Pays d'Ancenis, communauté de communes Mayenne Communauté)**

### *Culture/Justice*

Nombre d'actions mise en place dans les 7 établissements pénitentiaires de la région soutenues par la DRAC et l'administration pénitentiaire : **17 projets**

Nombre de détenus concernés : **2 521** (+300 détenus par rapport aux chiffres 2020)

Nombre d'actions mise en place auprès des jeunes qui font l'objet de mesures de placement (UEHC, UEHD, CEF, CER) et du milieu ouvert : **20 projets** ont été soutenus conjointement par la DRAC et la PJJ (Nombre de projets accompagnés en augmentation : + 3 projets par rapport à 2019, +1 projet par rapport à 2020).

Nombre de jeunes concernés : **environ 200 jeunes**

### *Culture/Santé*

Nombre d'actions soutenues par la DRAC et l'ARS : **83**

Nombre d'établissements de soins et médico-sociaux concernés : **54**

### *Culture/Handicap*

Nombre de structures du spectacle vivant aidées par le fonds national d'accessibilité : **9**

## *Politique de la Ville*

Nombre de jumelages entre institutions artistiques et culturelles et quartiers prioritaires de la politique de la ville : **14**

Nombre de QPV en région qui bénéficient d'au moins une action soutenue par la DRAC : **36**

## *Contractualisation STP*

Nombre de Contrats Locaux d'Éducation Artistique et Culturelle et de conventions de Projets Culturels de Territoires accompagnés par la DRAC en 2021 : **32** (28 en cours et 4 en préfiguration)

Nombre de Conventions départementales dédiées à l'Éducation Artistique et Culturelle : **2**

**Soit 34 contrats et conventions**

Nombre de collectivités concernées : **39 (30 EPCI, 7 villes, 2 départements)**

Montant de l'enveloppe dédiée à ces contrats et conventions en 2021 : **912 933€**

**Convention Ville et Pays d'art et d'histoire : 12**



# Éducation artistique et culturelle et politiques en faveur de l'accès à la culture

En 2021, la DRAC a poursuivi la mise en œuvre de la politique d'éducation artistique et culturelle (EAC) et d'accès de tous les publics à l'art et à la culture :

≈ **en veillant à l'implication des acteurs culturels dans la mise en œuvre de politiques des publics**, notamment des publics jeunes et en soutenant la mise en place de nouvelles actions : aides aux projets, jumelages des institutions artistiques et culturelles et établissements scolaires, participation au déploiement du Pass culture pour les jeunes de 18 ans, et préparation de sa déclinaison vers les

jeunes de 15, 16 et 17 ans en 2022 notamment dans sa part collective de la 4<sup>ème</sup> à la terminale en lien avec l'Éducation nationale.

≈ **en accompagnant les collectivités territoriales** dans la mise en place et/ou la consolidation de politiques locales d'EAC et de démocratisation : 34 contrats - CLEA ou convention de développement culturel – couvrant 39 territoires (+4 territoires/2020) (7 villes ; 30 communes de communes, 2 départements) hors CTL/CDLI et VPah

≈ **en poursuivant les partenariats interministériels :**

- DRAC / ARS avec un élargissement au secteur du médico- social ;
- Culture / justice avec une attention soutenue au développement de l'axe jeunesse en lien avec la PJJ et le développement d'un axe formation des personnels ;
- Culture / handicap avec un soutien renforcé aux structures culturelles du spectacle vivant pour les dispositifs d'accessibilité et la mise en réseau des professionnels du secteur.

≈ **en consolidant la formation des acteurs de l'EAC**, notamment avec la poursuite en 2021 du plan académique et régional de formation EAC initié en 2019 à l'attention des professeurs du second degré titulaires de deuxième année. Unique au niveau national, cette journée de formation obligatoire dédiée à l'EAC leur permet de bénéficier de module de formation/action croisant différentes esthétiques au sein de structures culturelles et artistiques de leur bassin de proximité.

≈ **en structurant une politique régionale d'éducation aux médias** : développement de cycles de formation (formation des encadrants – 1 par département), développement des résidences de journalistes (2 en 2021) et appel à projet EMILE (éducation aux médias, à l'information et à la liberté d'expression) qui a permis d'aider 28 projets en 2021.

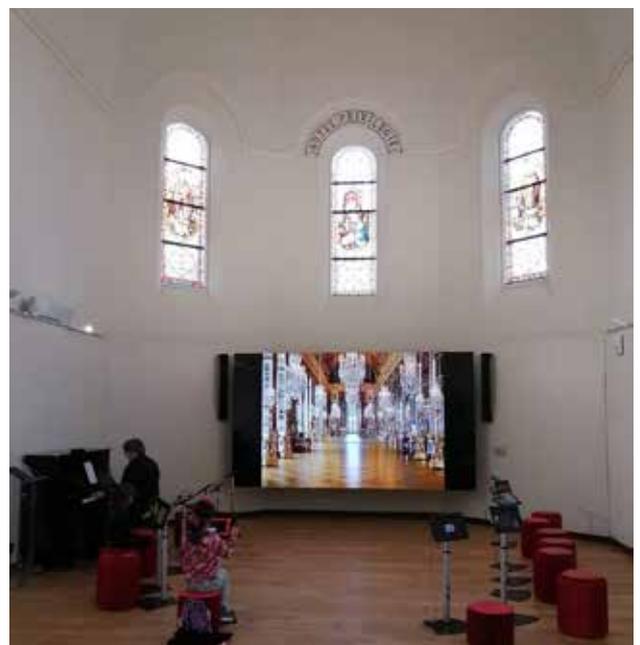


≈ **en favorisant la présence artistique au plus près des habitants** (projets itinérants, ouverture des lieux durant les vacances scolaires, résidences d'artistes etc).

La politique d'éducation artistique et culturelle s'est également appuyée sur une politique active de soutien à l'enseignement spécialisé en lycée dans le cadre de la réforme du baccalauréat. Co-élaborés avec les services du Rectorat de l'académie de Nantes, la mise en place d'un nouveau cahier des charges, d'un nouveau modèle de convention structure culturelle/ établissement scolaire et d'une fiche évaluation/ bilan va permettre un suivi plus fin et ajusté de ce dispositif par les deux administrations. En parallèle, les nouvelles modalités de soutien financiers ont contribué à ré-équilibrer les subventions attribuées à l'ensemble des secteurs concernés, en particulier le cinéma/audiovisuel. Elles ont permis d'apporter de nouvelles possibilités d'accompagnements pour des ouvertures d'enseignement de spécialité, à l'image de l'ouverture d'un enseignement de spécialité Théâtre au lycée Joubert-Maillard d'Ancenis depuis la rentrée 2021-2022.

Un appel à projets à l'attention des conservatoires de la région afin d'accompagner la mise en œuvre de projet d'éducation artistique et culturelle notamment dans le domaine du chant choral.

Les Pays de la Loire comptent 17 conservatoires classés (2 conservatoires à rayonnement



régional, 5 conservatoires à rayonnement départemental, 10 conservatoires à rayonnement communal et intercommunal). Ils ont bénéficié d'une enveloppe totale de 1 016 000€.

### **Le déploiement de Micro-Folies sur le territoire régional**

Musée numérique développé par l'établissement public du parc et de la grande halle de la Villette,

la région comptait début 2021, 2 micro-folies (Allonnes en Sarthe et Saint-Jean de Monts en Vendée).

Un appel à projets régional lancé à l'été 2021 par le SGAR a permis de retenir 11 projets de Micro-Folies qui ouvriront majoritairement en 2022.

## Enseignement supérieur culture



La DRAC exerce une tutelle en lien avec d'autres collectivités sur différents établissements d'enseignement supérieur culture. Dans ce cadre, elle apporte des financements à hauteur de 3,7 M€ aux établissements suivants :

- l'école du Centre National de Danse Contemporaine d'Angers,
- le Pont Supérieur (pôle d'enseignement supérieur spectacle vivant Bretagne-Pays de La Loire),
- l'Institut technologique européen des métiers de la musique au Mans (ITEMM)
- les Conservatoires à Rayonnement Régional d'Angers et de Nantes,

- l'École des Beaux-Arts Nantes-Saint-Nazaire (EBANSN),
- l'École Supérieure d'Art et de Design TALM (Tours, Angers, Le Mans).

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes est placée sous la tutelle du Ministère de la Culture.

Des aides individuelles aux étudiants, sur critères sociaux, ont également été versées par la DRAC en 2021 pour un montant total de 19 632€.

La DRAC soutient également La Nef Animation, située à Fontevraud, ainsi que de l'Association nantaise de rencontres cinématographiques,

pour la classe préparatoire cinéma du Lycée Guist'Hau (Nantes).

Dans le cadre du Plan de relance, 65 000€ ont été alloués pour la digitalisation de TALM, de l'EBANSN, du Pont Supérieur et du CNDC. L'ITEMM a quant à lui bénéficié de 17 350€ pour son projet CCAP (Compréhension du Couplage Acoustique / Aérosols / Particules).

Le site breton du Pont Supérieur a changé en 2021 puisque l'établissement a intégré les nouveaux locaux du Conservatoire à rayonnement régional de Rennes, dans le quartier du Blosne.

En complément des crédits destinés à l'insertion professionnelle attribués dans le cadre du plan de relance, 130 000€ ont été alloués aux établissements d'enseignement supérieur dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt Culture Pro pour permettre de renforcer la visibilité et d'accompagner l'insertion professionnelle des jeunes artistes diplômés durant la période de crise sanitaire.



## *Industries culturelles*



## Livre et lecture

La DRAC des Pays de la Loire a poursuivi en 2021 la mise en œuvre du plan bibliothèques. Elle a également mis en place, à l'échelon régional, divers mécanismes de soutien dans le cadre du plan de relance national pour la filière livre.

### **Contrats Territoire lecture**

La DRAC accompagne les collectivités dans le cadre de contrats de territoire lecture (CTL) afin de formaliser, coordonner et valoriser une politique de développement de la lecture à l'échelle d'un territoire. En 2021, 6 CTL avaient cours

sur le territoire régional dont 2 en préfiguration, ainsi que trois contrats départementaux lecture itinérance (CDLI).

### **Développement de la lecture**

Dans un souci constant d'œuvrer au développement de la lecture en région, la DRAC a accompagné 22 manifestations, salons du livre et résidences d'auteurs organisés sur le territoire à hauteur de 202 700€.

Deux projets « Des livres à soi », ont été initiés en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire. En s'adressant aux parents dans les quartiers politique de la ville, plus particulièrement ceux en grande difficulté de lecture, l'action privilégie un public souvent éloigné des lieux du livre et de la lecture (bibliothèques, librairies) et peu ou pas touché par les politiques publiques conduites en la matière. Ce programme propose un parcours de découverte de l'univers du livre jeunesse ainsi que des bons d'achat pour constituer une première bibliothèque familiale.

### **La Dotation Générale de Décentralisation des bibliothèques (DGD bibliothèques)**

La DRAC soutient la construction et la modernisation des bibliothèques territoriales en s'appuyant sur la DGD. Elle a financé, à ce titre, 63 projets pour un montant total des aides de 4 836 905€.



## Cinéma

### **Exploitation**

Malgré la crise sanitaire, le développement ou la création d'établissements cinématographiques en région demeure constant. Deux projets de déplacement et d'agrandissement ont ainsi été présentés et autorisés, en 2021,

### **Économie du livre**

Dans le champ de l'économie du livre, la DRAC contribue à la structuration de la filière en accompagnant les organisations professionnelles (ALIP et Coll.LIBRIS) et la structure interprofessionnelle régionale (Mobilis). Elle apporte également des aides financières directes aux acteurs de la chaîne du livre (5 maisons d'édition et 27 librairies aidées en 2021). Ce soutien s'élevait en 2021 à un montant total de 372 981€ dont 148 590€ au titre du Plan de relance pour la modernisation des librairies indépendantes.

### **Jeunes en librairie**

En 2021, la DRAC a confié à l'association des libraires indépendants des Pays de la Loire (ALIP) le lancement du dispositif « Jeunes en librairie ». Ce programme d'éducation artistique et culturelle, ouvert aux collégiens et lycéens, vise à promouvoir l'accès au livre et à la lecture. Il fait connaître le rôle du libraire dans la chaîne du livre et encourage la fréquentation de ces lieux culturels de proximité.

Menée en partenariat avec la DAAC de l'académie de Nantes, l'opération concerne, sur l'année scolaire 2021-2022, 124 classes réparties à travers la région et touche plus de 3700 jeunes.



en Commission départementale d'aménagement cinématographique (CDAC), tous deux sur le département vendéen.

En région Pays de la Loire, sur 125 établissements cinématographiques, 85 sont classés Art et essai. Il existe en Pays de la Loire 3

réseaux départementaux de salles classées Art et essai, 2 sont soutenus par la DRAC : « Graines d'images » en Sarthe, et « Atmosphère 53 » en Mayenne. La DRAC soutient également un réseau interrégional de salles classées Recherche, l'ACOR.

En 2021, le nombre de demandes d'autorisations de séances Plein air a quasiment doublé : la DRAC a instruit 165 demandes pour 255 séances.

### Diffusion

Huit festivals de cinémas ou manifestations ont été soutenus, dans le cadre d'aides du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) instruites par la DRAC, pour un montant de 229 402€ :

- « Festival des 3 continents » de Nantes,
- « Premiers Plans » à Angers,
- « Festival international du Film » de la Roche sur Yon,
- « Reflets du cinéma » en Mayenne,
- Festival « So Film » à Nantes,
- Festival « Zones portuaires » à Saint-Nazaire
- « Les écrans du Réel » au Mans,
- « Festival Cinémas d'Afrique » d'Angers.

De plus, la DRAC des Pays de la Loire soutient le festival du Cinéma Espagnol de Nantes, notamment dans le cadre du partenariat avec Nantes Université, « ExtrAnimation » porté par la Plateforme, en lien avec la Nef Animation, et a exceptionnellement accompagné la première édition du festival « Les Docs de Noirmoutier ».

### Éducation Artistique et Culturelle (EAC)

La DRAC, en partenariat avec le Rectorat et les collectivités territoriales, soutient la mise en place des dispositifs d'éducation à l'image sur temps scolaire, et le dispositif Passeurs d'Images hors temps scolaire.



En 2021, les Rencontres nationales « Lycéens au cinéma » se sont tenues en région en présentiel avec la majorité des coordinations régionales. 2021 a vu le lancement du dispositif « Collège au Cinéma » en Vendée, coordonné par l'EPCCCY de la Roche-sur-Yon.

La mise en place d'une formation de formateurs pour le dispositif « Passeurs d'images » en partenariat avec la DRAJES et la coordination régionale a été confiée à Premiers Plans.

### Création

La DRAC soutient la création et les auteurs de l'image animée à travers son aide à la Nef Animation pour 35 résidences par an, l'animation d'un collectif international et des rencontres professionnelles en partenariat avec l'Abbaye royale de Fontevraud et plusieurs festivals du territoire régional.

### Création Multimédia

En 2021, le dispositif Dicam a permis d'accompagner deux projets de création artistique, d'œuvres expérimentales faisant appel à de nouvelles formes d'écriture qui abordent ou interrogent les technologies numériques pour 18 000€.

Le projet « Fabulae » de Bastien Capella a également bénéficié d'un soutien complémentaire de la DRAC.

### Politiques partenariale collectivités territoriales

Un avenant financier à la Convention CNC État Région a été adopté en 2021.

Des résidences consacrées au cinéma d'animation dans le cadre du Projet culturel de territoire (PCT) de Chateaubriant-Derval et du Contrat local d'éducation artistique (CLEA) avec le Perche-Sarthois sont en cours sur l'année scolaire 2021-2022.



## Fonds de soutien aux médias d'information sociale de proximité

Le Fonds de soutien aux médias d'information sociale de proximité a été créé en 2016 par le ministère de la culture. Ces médias (publications, sites Internet de presse, radios, télévisions, webtélés, webradios, etc.) font l'objet d'une attention particulière car ils contribuent à la vigueur du débat démocratique local en donnant la parole aux habitants des territoires, urbains et ruraux, et sont un vecteur d'information et un facteur de cohésion sociale. Ils contri-

buent à valoriser l'image des territoires et à la faire évoluer et permettent à un large public de se familiariser avec la pratique journalistique, participant ainsi de l'objectif d'éducation aux médias.

Doté d'une enveloppe de 1,8 M€ en 2021, le fonds a permis de soutenir 141 médias en France dont 14 en Pays de la Loire pour un soutien à hauteur de 160 416€.

### *Licences d'entrepreneur de spectacles*

En 2021, la DRAC a reçu 1520 demandes de licences d'entrepreneur de spectacles (+ 7 % par rapport à 2020). Parmi celles-ci, 1296 demandes ont été acceptées (dont 559 premières demandes et 737 renouvellements) et 224 refusées. (Pour rappel, en 2020, 1422 demandes avaient été reçues pour 197 refus, 479 premières demandes et 746 renouvellements).

#### Répartition par département

<i>Loire Atlantique</i>	<b>615</b> dont 274 premières demandes et 341 renouvellements
<i>Maine et Loire</i>	<b>200</b> dont 88 premières demandes et 112 renouvellements
<i>Mayenne</i>	<b>71</b> dont 30 premières demandes et 41 renouvellements
<i>Sarthe</i>	<b>110</b> dont 35 premières demandes et 75 renouvellements
<i>Vendée</i>	<b>300</b> dont 132 premières demandes et 168 renouvellements



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*DRAC des Pays de la Loire*

*1, rue Stanislas Baudry*

*44035 Nantes Cedex 1*

*02 40 14 23 00*

**culture.gouv.fr**